



Enquête sur les besoins en formation des Correspondants et Correspondantes Catalogage

Décembre 2025

Table des matières

Contexte et objectif.....	3
Résumé.....	4
Profil des répondants	5
Établissement d'appartenance.....	5
Fonctions assurées.....	5
Mission d'expertise sur les ressources continues	6
Ressenti	6
Besoins en formation	7
Mission de validation des demandes ISSN	8
Ressenti	8
Besoins en formation	9
Mise en œuvre des nouvelles missions.....	9
Date.....	9
Organisation.....	10
Conclusion	11
Attente ou inquiétude.....	11
Demande d'accompagnement complet.....	11
... via une offre de formation en ligne.....	12
... et ce, dès 2026.....	12
Annexes	13
Annexe 1 : liste des établissements ayant répondu à l'enquête.....	13
Annexe 2 : Profil du Correspondant Catalogage (en octobre 2020).....	15

Contexte et objectif

Avec la clôture du réseau Sudoc-PS, une nouvelle politique documentaire nationale autour du signalement des ressources continues se met en place, portée conjointement par le ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et le ministère de la Culture.

Les Centres du réseau Sudoc-PS ont cessé d'exister au 31 décembre 2025 et chaque établissement documentaire doit désormais coordonner l'ensemble du circuit de signalement de ses propres fonds de périodiques dans le Sudoc. L'expertise sur le signalement des ressources continues, ainsi que certaines missions qui en découlent (comme la validation et le suivi des demandes ISSN), jusqu'ici détenues par les responsables de Centres du réseau Sudoc-PS sont, à partir de 2026, reprises par les Correspondants et Correspondantes Catalogage du réseau Sudoc (les « Corcat ») qui sont, parmi les correspondants de l'Abes existants, déjà en charge du contrôle et du suivi de la production de données catalographiques de leur établissement.

L'objectif de cette enquête est de permettre à chaque Corcat **d'exprimer ses besoins en formation et accompagnement**, par rapport aux nouvelles missions proposées, afin que l'Abes élabore et propose un dispositif pertinent tout au long de l'année 2026.

L'enquête a été proposée du 25 novembre au 9 décembre 2025, prolongée jusqu'au 13 décembre. Sur 245 Corcat identifiés, 123 se sont exprimés, soit **50,2 % de la cible**.

Important : L'Abes précise que le signalement des ressources continues dans le Sudoc relève désormais de chaque structure documentaire, cette évolution étant liée à la décision nationale de clôture du réseau Sudoc PS en raison du désengagement progressif, et à l'échelle nationale, des CR. Il est donc nécessaire, pour chaque établissement du réseau Sudoc, d'engager une réflexion sur son organisation et ses priorités liées au signalement de ses ressources continues.

Le dispositif des Plans de conservation partagée des périodiques (PCPP) sera mis en place progressivement en 2026 et permettra le maintien ou la création de plans de conservation thématiques (PGP) ou régionaux (PCP) organisés autour d'établissements pilotes de plans, qui pourront épauler les établissements dans leurs travaux de signalement.

Résumé

1. Ce sont les établissements les plus actifs dans le réseau et ayant mis en place les modalités d'organisation les plus conformes à la modélisation proposée par l'Abes qui se sont exprimés.
2. Quel que soit le contexte dans ces établissements, la tendance majoritaire face à l'évolution des missions est la même : attente de l'offre d'accompagnement de l'Abes (44%) ou inquiétude déjà présente (34%).
3. L'évolution des missions suscite une crainte de surcharge de travail chez certains Corcat. L'Abes recommande une réflexion sur l'organisation du signalement au sein des établissements, intégrant les ressources continues et permettant d'établir des priorités parmi les chantiers de signalement. Cette réflexion est déjà prévue par un certain nombre d'établissements (24% des répondants). L'acquisition d'une expertise sur le catalogage des ressources continues est reconnue comme un véritable enjeu, que les Correspondants n'envisagent pas sans un accompagnement complet et spécifique. L'Abes envisage de faire appel aux CRFCB et aux experts présents dans le réseau pour répondre à ce besoin.
4. L'acquisition de compétences sur Cidemis inquiète également et entraîne un questionnement supplémentaire sur le coût de l'abonnement au portail ISSN auquel l'Abes doit apporter une réponse.
5. Les Correspondants Catalogage souhaiteraient un accompagnement complet, qui aborderait tous les aspects du catalogage et du circuit de gestion des ressources continues. Lorsque certains d'entre eux s'expriment sur les modalités, ils sont un petit nombre à se prononcer pour des sessions de formation en ligne, en mode synchrone.
6. La mise en œuvre de ces nouvelles missions, bien qu'inquiétante pour certains, est cependant espérée pour le courant 2026, afin de ne pas générer de retard dans les circuits de traitement des demandes Cidemis.
7. Le nouveau dispositif de signalement national des ressources continues peut entraîner une réorganisation des services, plus ou moins complexe.

Profil des répondants

Q1 : Quel est votre établissement ?

Q2 : Assurez-vous d'autres fonctions par rapport au réseau de catalogage partagé Sudoc ?

Établissement d'appartenance

Les réponses étant individuelles, on compte donc parfois plusieurs réponses par établissement. À 3 exceptions près (Université de Lorraine, Université de Strasbourg, Université Paris Sciences et Lettres), les services communs d'universités de taille importante ont participé à l'enquête et exprimé leurs avis.

Parmi les établissements n'ayant pas répondu à l'enquête (82 établissements, soit 51,2 %), on trouve :

- des petites structures documentaires d'établissements d'enseignement supérieur hors universités, faiblement dotées en personnel,
- des bibliothèques de musées ou de fondations,
- des bibliothèques d'instituts ou de centres de recherches,
- des services communs d'université de taille moyenne.

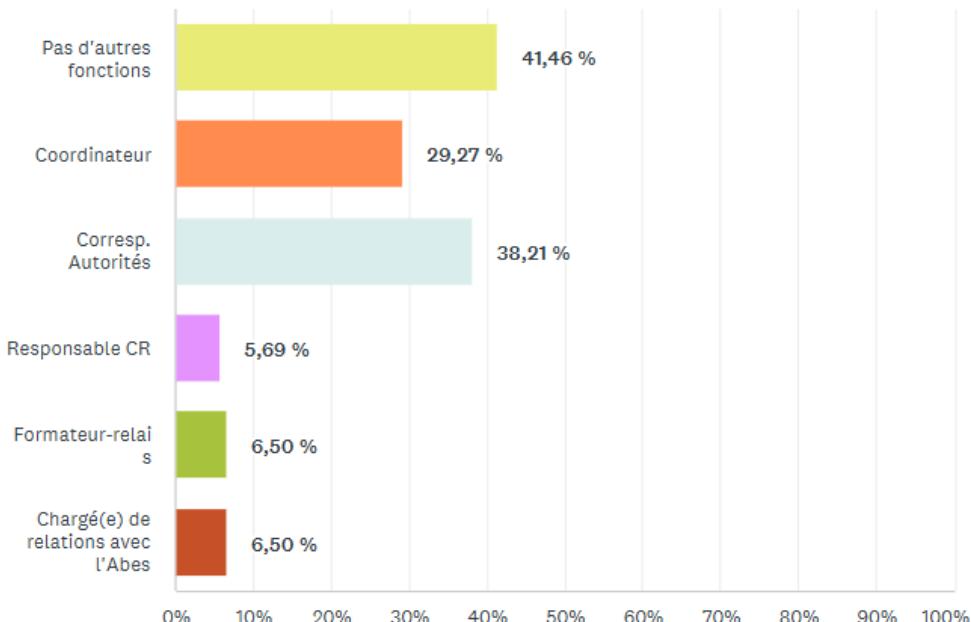
Ce sont donc les structures documentaires les plus impliquées dans le réseau de catalogage partagé, disposant des moyens RH les plus importants et à l'organisation la plus proche des préconisations de l'Abes, qui ont majoritairement répondu à l'enquête.

- Consulter la liste des établissements d'appartenance en annexe 1.

Fonctions assurées

La majorité des Correspondants Catalogage ayant répondu (58%) assurent d'autres fonctions liées au réseau de catalogage partagé.

Q2 : Assurez-vous d'autres fonctions par rapport au réseau de catalogage partagé Sudoc ?



Mission d'expertise sur les ressources continues

Q3 : Concernant la mission d'expertise sur les ressources continues, indiquez votre ressenti :

- Tout va bien ! Je n'ai pas/j'ai peu de réserve pour endosser moi-même cette nouvelle mission
- Pas d'urgence ! J'attends de voir quel accompagnement l'Abes proposera pour avoir une opinion
- Tranquille ! J'exerce dans un établissement où l'expertise sur les ressources continues n'est pas un besoin
- Aïe ! Je suis mal à l'aise à l'idée de cette nouvelle mission

Q4 : Ajouter des commentaires libres, dont vos besoins de formation

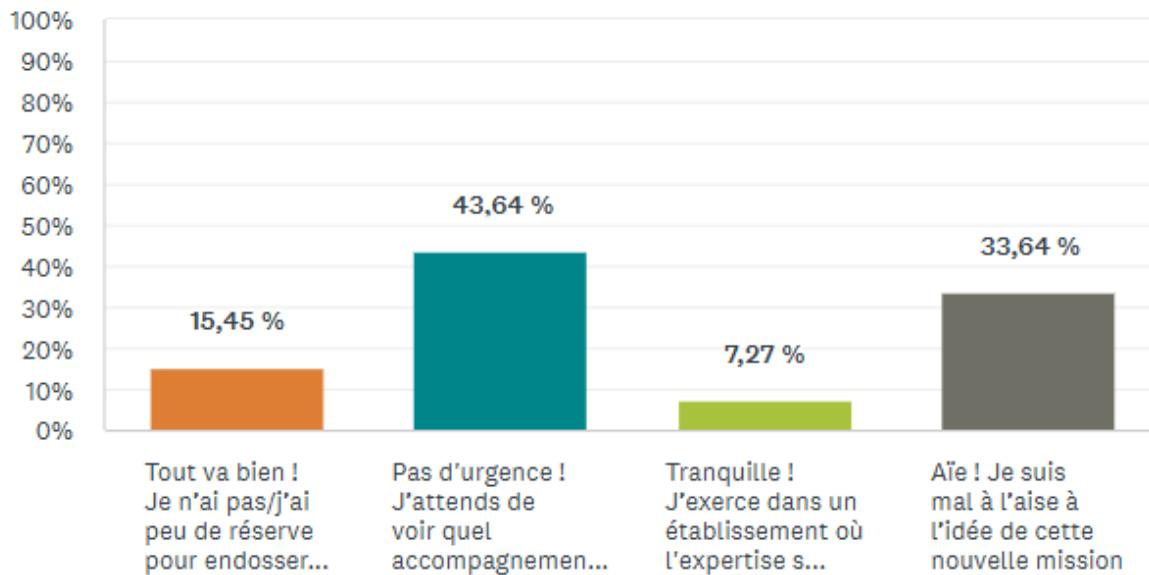
Ressenti

Les Correspondants Catalogage estimant ne pas avoir à mettre en œuvre cette expertise ne représentent que 8 répondants (soit 7,2 %). C'est donc une faible minorité des répondants qui ne sont pas concernés par le déploiement de cette nouvelle mission d'expertise. Dans ces établissements, il y avait, jusqu'à présent, très peu de questions adressées au responsable CR.

La mission d'expertise sur les ressources continues concerne donc quasiment tous les répondants. Cependant, seulement 15,4 % des Corcat s'estiment tout à fait prêts à l'endosser alors que 33,6% ne se sentent pas prêts.

La majorité envisage un possible besoin de montée en compétences. Un très grand nombre de Correspondants (43,6%) fait confiance à l'Abes pour proposer un accompagnement, et estime qu'il est trop tôt pour exprimer une inquiétude.

Q3 : Concernant la mission d'expertise sur les ressources continues, indiquez votre ressenti



Les Corcat les plus inquiets craignent que leur charge de travail actuelle soit incompatible avec l'ajout de nouvelles missions, ou indiquent que des questions se posent sur la priorisation de cette charge au sein de leur établissement :

Extraits :

- « Actuellement, sur mon poste, je n'ai pas de temps à consacrer à des missions supplémentaires. »
- « Par ailleurs le temps disponible est déjà largement absorbé par d'autres expertises, nombreuses et plus prioritaires. »
- « Le problème n'est pas la formation, qui sera certainement très bien assurée par l'Abes, mais le temps nécessaire à consacrer à ces nouvelles missions. Le profil de correspondant catalogage se charge de plus en plus, mais finit par devenir trop lourd. J'exerce ce rôle de correspondant catalogage au milieu d'autres missions et pour mon cas, ce profil est censé ne représenter que 25% de mon temps de travail. »
- « Ajouter [à mes fonctions actuelles] les anciennes fonctions du Sudoc-PS serait une surcharge de travail pour moi, je n'en ai ni le temps ni l'envie. »

A noter que la tendance majoritaire (attente ou inquiétude) est la même quel que soit le profil des Corcat : qu'ils exercent d'autres fonctions ou non (cf. Q2).

Besoins en formation

Voici les principales suggestions :

Suggestions	Occurrences
Les règles de catalogage	21
Les différents types de Ressources continues	16
Le circuit de signalement ISSN-Sudoc	7
Les états de collection	5
Les critères d'attribution d'un nouvel ISSN	4
Cidemis	3
Les ressources continues atypiques : n° isolés de périodiques, reprints, collections de monographies etc.	3
Le dédoublonnage des notices de périodiques (à noter : cette tâche relèvera du dédoublonneur local, pas du Corcat)	2
Le contrôle qualité des notices de ressources continues	2
RDA-FR et les ressources continues	2
Les ressources continues électroniques	2
Les zones sous autorités ISSN	1
Les PCP, sur l'écosystème des PCP : outils, opérateurs, chantiers	1

Lorsqu'ils s'expriment sur les modalités attendues, 7 Correspondants souhaiteraient que les formations aient lieu « *sur le modèle des J.e-cours* », et 1 Correspondant souhaiterait « *un parcours de formation (à l'image de celui proposé sur les ressources électroniques en janvier 2023)* ».

Mission de validation des demandes ISSN

Q5 : Concernant la mission de validation des demandes dans Cidemis, indiquez votre ressenti :

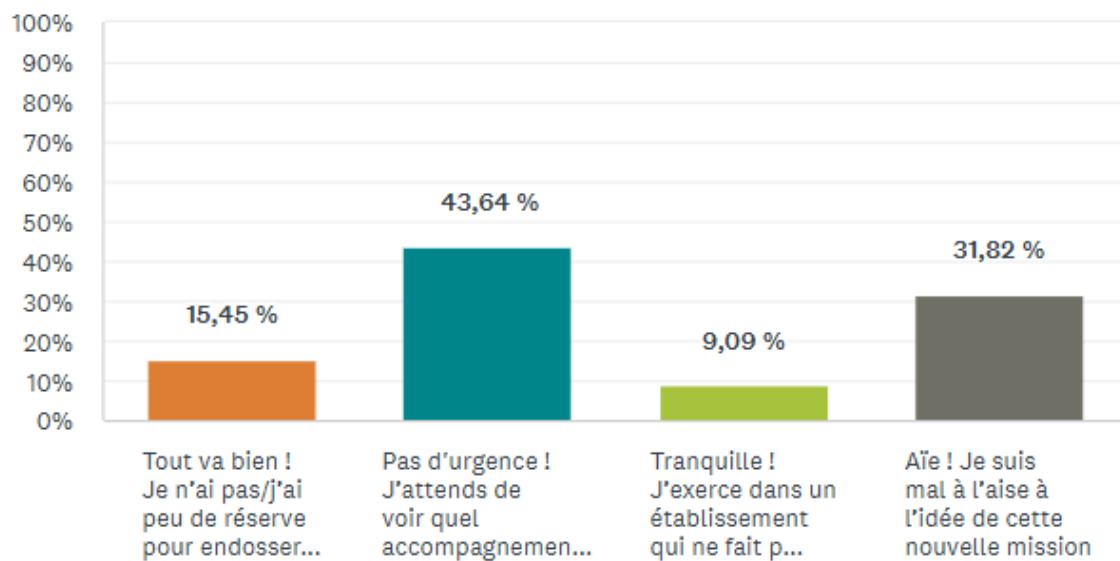
- Tout va bien ! Je n'ai pas/j'ai peu de réserve pour endosser moi-même cette nouvelle mission
- Pas d'urgence ! J'attends de voir quel accompagnement l'Abes proposera pour avoir une opinion
- Tranquille ! J'exerce dans un établissement où l'expertise sur les ressources continues n'est pas un besoin
- Aïe ! Je suis mal à l'aise à l'idée de cette nouvelle mission

Q6 : Ajouter des commentaires libres, dont vos besoins de formation

Ressenti

Le ressenti des Correspondants est globalement le même pour le travail dans l'outil Cidemis, que pour la mission d'expertise sur les ressources continues plus généralement : celles et ceux qui ne s'inquiètent pas exercent dans des établissements dans lesquels les demandes ISSN sont rares, ou dans lesquels un collègue (souvent l'ancien responsable CR) compétent assurera désormais cette mission.

Q5 : Concernant la mission de validation des demandes dans Cidemis, indiquez votre ressenti



Les Corcat expriment plusieurs sujets d'inquiétude :

- La crainte que les vérifications des justificatifs soit chronophage
- La crainte que la reprise des demandes en attente soit chronophage
- L'incertitude de disposer d'un budget pour acquérir l'abonnement au portail ISSN, que certains Corcat jugent indispensable pour procéder aux vérifications et validation des demandes. Il est d'ailleurs demandé si une acquisition en licence nationale est envisageable, ou si l'Abes envisage de fournir un soutien financier aux établissements devant en faire l'acquisition.

Enfin, à deux reprises, la création d'une liste de diffusion spécifique aux questions de catalogage de ressources continues est demandée.

Besoins en formation

Voici les principales suggestions :

Suggestions	Occurrences
La fonctionnalité de validation des demandes	24
L'outil Cidemis et le circuit complet des demandes	13
Les critères de validation	4
Les pratiques des centres ISSN	4
Les cas complexes (champ / hors champ, notices ISSN Legacy).	2

Mise en œuvre des nouvelles missions

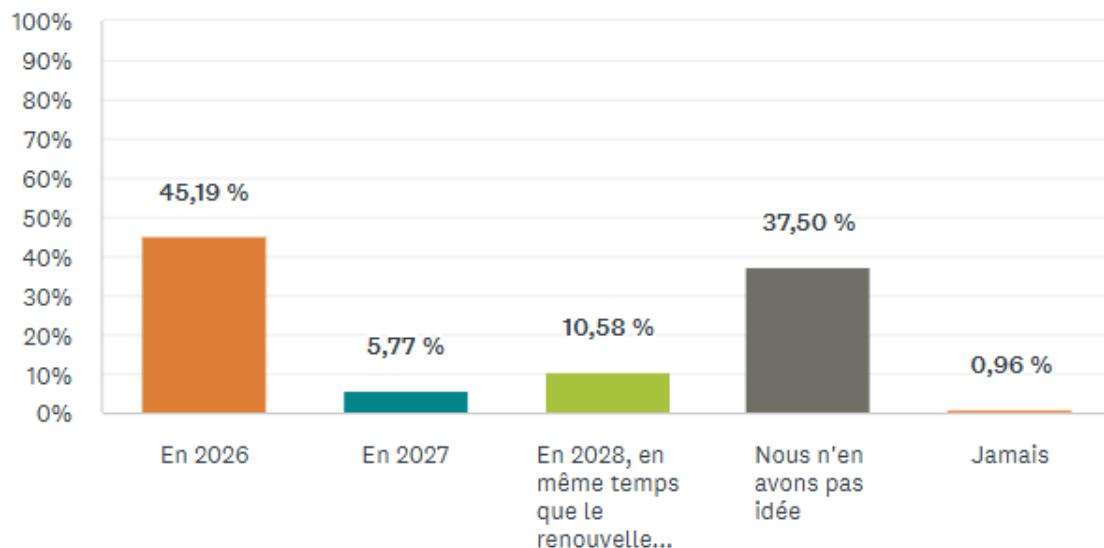
Q7 : À quelle date la mise en œuvre de l'évolution de la fonction « Correspondant Catalogage » est-elle réaliste pour votre établissement ?

Q8 : Cette évolution des missions du Corcat est-elle de nature à rebattre les cartes de l'organisation interne des fonctions dans votre établissement ?

Date

La majorité (45,19%, soit 47 agents) des Correspondants Catalogage indiquent que la mise en œuvre est prévue au cours de l'année 2026. Elle est en tous cas décorrélée du projet de renouvellement du système de gestion de données national, qui remplacera le Sudoc en 2028.

Q7 : À quelle date la mise en œuvre de l'évolution de la fonction « Correspondant Catalogage » est-elle réaliste pour votre établissement ?



Le plus souvent, c'est le refus de voir du retard s'accumuler dans les demandes ISSN qui plaide pour une mise en œuvre rapide, malgré les perspectives de réorganisation que cela pourrait entraîner.

Les formations de l'Abes sont donc très attendues pour pouvoir mettre en œuvre ces changements rapidement.

Il y a des établissements, en revanche, où les Corcat jugent que cette mise en œuvre est difficilement envisageable, en raison de la charge de travail supplémentaire qu'elle provoque et du manque de moyens qu'elle met en évidence pour le signalement des ressources continues :

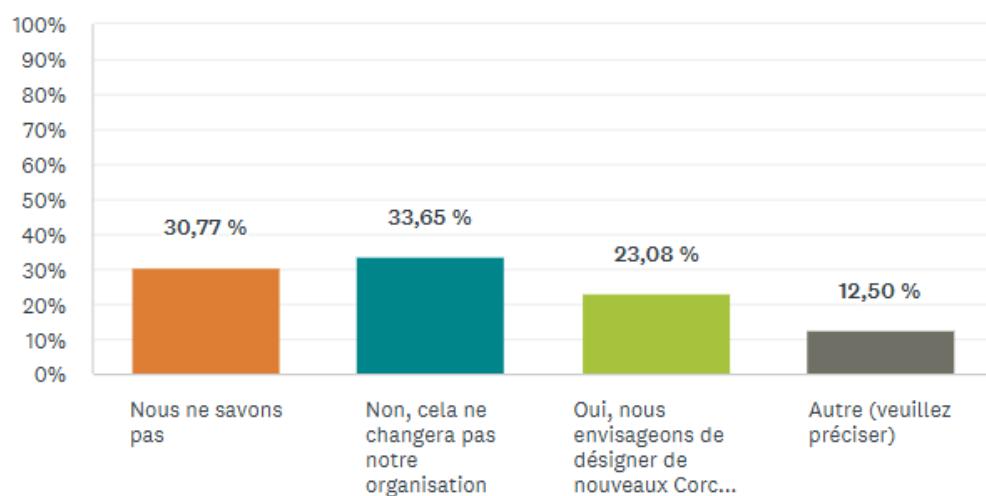
Extraits :

« J'ai du mal à envisager un surplus d'activité. Et j'imagine que ceci est le cas de tous et toutes les Corcat des établissements de l'ESR. Je trouve un peu irréaliste de la part de l'Abes de nous imposer ces nouvelles tâches. »

« La mise en œuvre de cette évolution n'est pas envisageable. La personne en charge de la correspondance catalogage a aussi la charge de la correspondance autorités : les missions dont le Corcat est déjà chargé au sein de notre établissement (formation des nouveaux arrivants, correspondance catalogage et autorités, catalogage courant et rétrospectif des monographies) ne permettraient pas à cette personne d'assurer également les nouvelles missions portant sur la coordination de l'ensemble du circuit de signalement des fonds de périodiques dans le Sudoc. »

Organisation

Q8 : Cette évolution des missions du Corcat est-elle de nature à rebattre les cartes de l'organisation interne des fonctions dans votre établissement ?



Une part significative des répondants signale des changements d'organisation à venir dans leur établissement, en lien avec la nouvelle mission d'expertise sur le signalement des ressources continues.

Lorsque l'ancien responsable CR n'a pas pris en charge un poste complètement nouveau à la suite de la fermeture du CR, les établissements concernés n'ont pas modifié l'organisation en place : il ou elle devient Corcat, spécialisé·e sur le traitement des ressources continues.

Extraits :

« Nous avons décidé de nommer un nouveau correspondant catalogage en la personne du cr qui est d'accord pour continuer à traiter la question des périodiques »

« Les missions concernant les périodiques continueront d'être assurées par la collègue responsable du Sudoc PS jusqu'à présent »

De la même façon, lorsqu'un service des périodiques existe, la nomination d'un Corcat au sein de ce service a permis de mettre à disposition un identifiant habilité à valider les demandes dans Cidemis.

Si une expertise sur ce type de document n'est pas encore en place, une réorganisation peut s'imposer au sein de l'établissement. Elle peut être légère (ajout d'un correspondant) :

Extrait :

« Nous avons prévu de nommer une 2e correspondante catalogage qui prendrait en charge la partie ressources continues (validation des demandes CIDEMIS, réponses aux questions du réseau). »

Mais elle peut aussi être plus complète, en lien avec d'autres évolutions :

Extrait :

« Il pourrait être pertinent d'attribuer des fonctions Corcat "spécialisées" : pour les périodiques, pour les questions de flux de données Abes - SGBM et autres. Dans le cadre de notre réorganisation interne, et afin de mieux répartir la charge de travail, nous souhaitons désigner prochainement un Corcat dédié aux flux de données et un autre qui superviserait la production catalographique des bibliothèques de campus en région. Je conserverais ma fonction Corcat pour coordonner le catalogage général. »

Conclusion

Attente ou inquiétude...

Les Correspondants Catalogage qui se sont exprimés travaillent majoritairement dans des établissements actifs dans le réseau et qui ont construit l'organisation de leur service de signalement autour de la modélisation type proposée par l'Abes. Lorsque cette modélisation évolue, ils attendent l'offre d'accompagnement de l'Abes avant de se réorganiser, avec plus ou moins d'inquiétude.

L'Abes recommande aux établissements de mettre en place dès à présent une nouvelle organisation de travail au sein de leur établissement, tenant compte de la disparition des CR et de la mise en place de Plans de conservation partagée thématiques et régionaux.

... liée à la crainte d'une surcharge de travail

Une enquête réalisée en octobre 2020 indiquait que les Correspondants Catalogage qui n'exercent que cette fonction (au sein du réseau Sudoc) sont minoritaires : 31,9% seulement (voir Annexe 2). En grande majorité, les Corcat sont aussi Correspondants Autorités, Coordinateurs Sudoc etc. Certaines de ces fonctions ayant, elles aussi, évolué au cours des dernières années, la crainte d'une surcharge de travail est compréhensible.

Il peut être utile pour les établissements de réaliser un relevé plus précis des tâches à prendre en charge par les Corcat, afin de les organiser au sein des services : leur expertise pourra en effet intervenir en amont du signalement (pendant des sessions d'information ou de formations internes), pendant (contrôle qualité du catalogage) puis en aval (chantiers qualité ou reprise rétrospective des données).

- Consulter la fiche fonction « [Correspondant\(e\) Catalogage](#) ».

Demande d'accompagnement complet...

Comme toute expertise, elle est perçue comme une demande d'acculturation complète avec l'univers des ressource continues, à la fois dans ses aspects organisationnels (qu'est-ce qu'un PCPP ? comment fonctionne le dispositif ? qu'est-ce-que le circuit ISSN ?) et dans ses aspects fonctionnels (le dédoublonnage, les états de collection, le code de catalogage RDA-FR).

Les besoins en formation sur la fonction de validation dans Cidemis se concentrent autour de l'outil (pour lequel il existe déjà des ressources pédagogiques en ligne) et de consignes pour traiter les demandes complexes.

... via une offre de formation en ligne

Pour satisfaire ces besoins, les Correspondants Catalogage ont exprimé via les réponses en texte libre un souhait d'accompagnement complet portant à la fois sur le catalogage des ressources continues et sur les outils, certains affichant leur préférence pour des sessions de formation continue en ligne.

... et ce, dès 2026

Les Correspondants Catalogage souhaitent que l'accompagnement de l'Abes soit rapidement proposé, au mieux dans le courant de l'année 2026, puisque beaucoup attendent cet accompagnement pour appliquer l'évolution de la fonction et mettre en place de nouveaux circuits de travail autour des ressources continues. Pour satisfaire ce besoin de formation complète et rapidement disponible, l'Abes envisage de collaborer avec les CRFCB et avec des catalogueurs experts présents dans le réseau.

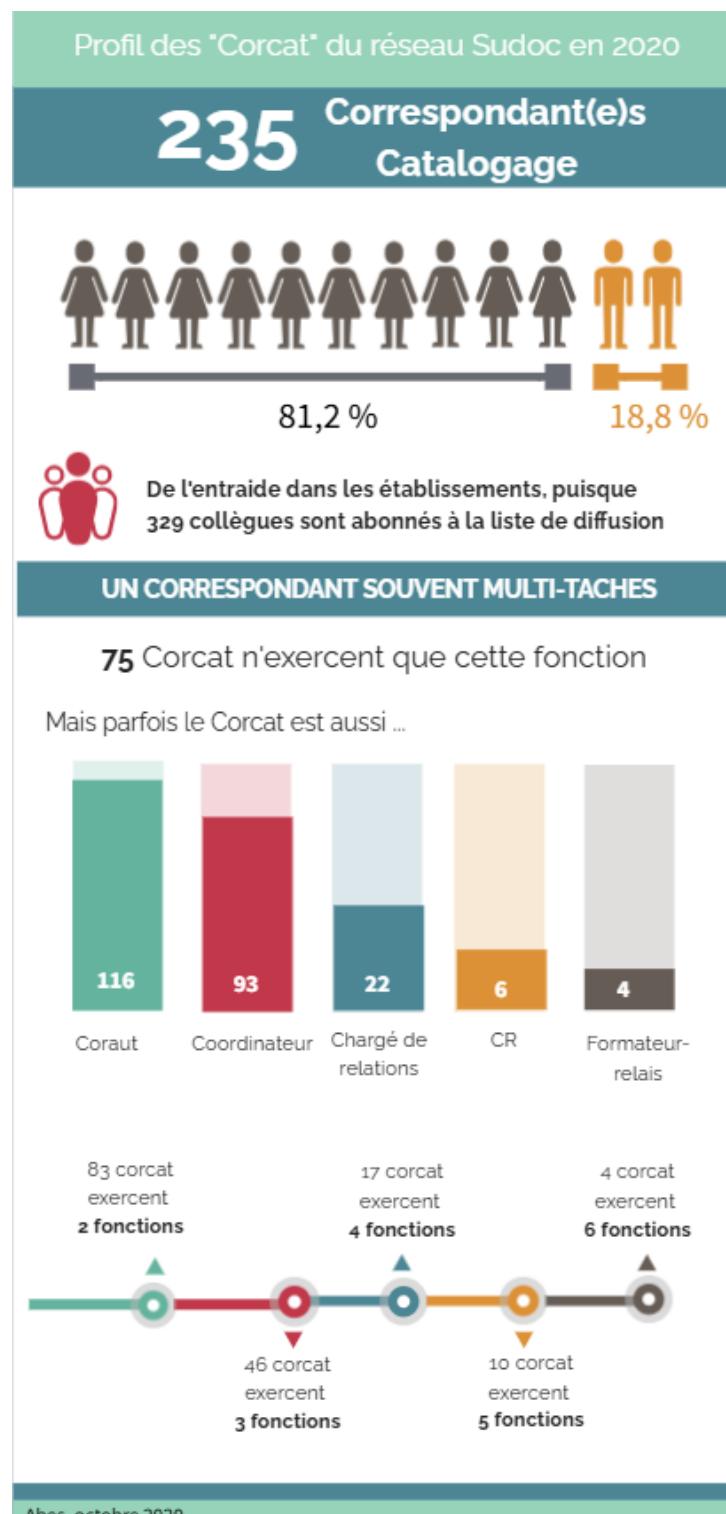
Annexes

Annexe 1 : liste des établissements ayant répondu à l'enquête

Établissement	Nombre d'agents ayant répondu
AIX-MARSEILLE SCD Aix-Marseille Université	6
AMIENS SCD Université Picardie Jules Verne	2
ANGERS Bibliothèques de l'Université Catholique de l'Ouest	1
ANGERS BU Angers	2
ANTILLES SCD Université Antilles	2
ARTOIS SCD Université Artois	1
ATHENES Bibliothèque de l'Ecole française d'Athènes	1
AUBERVILLIERS Humathèque du Campus Condorcet	1
AVIGNON SCD Avignon Université	3
BORDEAUX Direction Documentation Université de Bordeaux	4
BREST Bibliothèque La Pérouse IFREMER	1
BREST Bibliothèque Yves Le Gallo du CRBC	1
BREST SCD Université Bretagne Occidentale	2
CAEN SCD Université Caen Normandie	2
CERGY PONTOISE Learning Center ESSEC Business School	1
CHAMBERY SCDBU Savoie Mont-Blanc	1
CLERMONT FERRAND BU Université Clermont Auvergne	2
CRETEIL SCD Université Paris Est Créteil	1
DIJON SCD Université de Bourgogne	1
GRENOBLE DGD-Bapso Université Grenoble Alpes	2
LA REUNION SCD Université La Réunion	2
LA ROCHELLE SCD La Rochelle Université	1
LE MANS SCD Le Mans Université	1
LILLE BU INSPE Lille Hauts-de-France	1
LILLE SCD Université de Lille	3
LIMOGES SCD Université de Limoges	1
LYON Bibliothèque SciencesPo Lyon	1
LYON SCD ENS Lyon	2
LYON SCD Université Claude Bernard Lyon 1	1
LYON SCD Université Jean Moulin Lyon 3	1
MADRID Bibliothèque de la Casa de Velazquez	1
MARNE LA VALLEE SCD Université Gustave Eiffel	1
MONTPELLIER SCDI Universités de Montpellier et de Nîmes	6
MONTROUGE Bibliothèque Alain Desrosières de l'INSEE	1
MULHOUSE Learning Center Université Haute Alsace	1
NANTERRE La Contemporaine	1
NANTERRE SCD Université Paris Nanterre	2
NANTES SCD Université de Nantes	1

NICE SCD Université Côte d'Azur	1
ORSAY DiBISO Université Paris Saclay	2
PAPEETE SCD Université Polynésie française	1
PARIS Bibliothèque de l'Académie de Médecine	1
PARIS Bibliothèque de l'Ecole des Chartes	1
PARIS Bibliothèque de l'Ecole du Louvre	1
PARIS Bibliothèque de l'INHA	2
PARIS Bibliothèque de SciencesPo Paris	1
PARIS Bibliothèque du CNAM	1
PARIS Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne	1
PARIS Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	1
PARIS Bibliothèque Sainte-Barbe	1
PARIS Bibliothèque Sainte-Geneviève	1
PARIS BULAC	1
PARIS Bibliothèque de l'Ecole militaire	1
PARIS CeRIS Institut Pasteur	1
PARIS Dép. Ress. Doc. Cité de l'Architecture et du Patrimoine	1
PARIS SCD Sorbonne Université	2
PARIS SCD Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	1
PARIS SCD Université Paris Cité	6
PARIS SCD Université Paris Panthéon Assas	2
PARIS DBU Université Sorbonne Nouvelle	1
PERPIGNAN SCD Université de Perpignan Via Domitia	1
POITIERS SCD Université de Poitiers	1
RENNES SCD Institut Agro Rennes Angers	1
RENNES SCD Université de Rennes	3
RENNES SCD Université Rennes 2	2
ROUEN Bibliothèque INSA Rouen Normandie	1
ROUEN SCD Université de Rouen Normandie	1
SAINT-DENIS SCD Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis	2
SAINT-ETIENNE SCD Université Jean Monnet Saint-Etienne	1
STRASBOURG BNU Strasbourg	2
STRASBOURG CRID de l'INSP	1
TOULOUSE SICD Université de Toulouse	4
TOURS SCD Université de Tours	2
TROYES SCD Université de Technologie de Troyes	1
VALENCIENNES SCD Université Polytechnique Hauts-de-France	1
VILLETTANEUSE SCD Université Sorbonne Paris Nord	1
VINCENNES Département Bibliothèque du SHD	1

Annexe 2 : Profil du Correspondant Catalogage (en octobre 2020)





Enquête 2025 réalisée par le service Documentation et Ingénierie Pédagogique
Département Développement des Services et des Réseaux

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala - BP 37299 - 34086 Montpellier Cedex 4 - Tél. 04 67 54 84 10

